





Organisation type Championnat départemental et régional IDF de PGA

Lors de la réunion de préparation du championnat :

- 1er contrôle des licences le jour de cette réunion, en même temps que la réalisation du programme avec les listes de licenciés du comité.
- Le jour de cette réunion, prévoir un dossier à part avec les engagements en Festival, que l'on intègrerait dans le programme afin de combler les éventuels temps longs sans production.
- Tirage au sort des groupes de 3 ou 4 juges à répartir entre les catégories d'âge à juger. Être vigilant sur l'attribution des catégories à juger, pour les juges ou animateurs qui sont également danseurs
- Prévoir par le club organisateur (une ou deux salles suivant les possibilités) :
 - Une salle d'accueil pour la rencontre des juges et des animateurs, qui servira aussi à la réunion de juge
 - Une salle pour les délibérations du jury

Le jours J:

- Prévoir un point d'accueil/de rencontre pour les juges et animateurs (obligatoire)
- Maintenir la réunion juge en début de PGA rappelant les éléments de la charte, (notamment les engagements en termes de confidentialité), le rôle de chacun et le déroulé du championnat
- Prévoir un speaker professionnel qui animera la journée, accompagné par un spécialiste de l'activité
- Présentation des juges et des animateurs au démarrage du championnat

Organisation du jugement :

- Les groupes de 3 ou 4 juges, préalablement déterminés lors de la réunion de préparation, doivent être vigilants sur le déroulé du championnat et se mettent en place au fur et à mesure de l'avancé du championnat, pour gagner du temps et qu'il y ait une fluidité
- A la fin des passages d'une catégorie, le groupe de juges ainsi qu'un membre de la coprésidence se réunissent dans une salle pour déterminer une note collective. Les délibérations sont orchestrées par le membre de la co-présidence qui se charge de récupérer les notes individuelles de chaque juge par production, afin de restituer une note globale et un classement par catégorie de production. Ce groupe a également la responsabilité de réaliser un commentaire par production (restitution écrite, précisant un

ensemble de points positifs et à améliorer). L'objectif étant d'apporter des éléments de compréhension sur sa production et d'identifier des axes de progression. Le commentaire sera restitué à l'animateur dans l'enveloppe avec les licences.

- En cas d'indécision des juges, le membre de la co-présidence est chargé de prendre la décision finale.
- Lors du palmarès, les juges ont la responsabilité de remettre les récompenses des catégories qu'ils ont jugées,
- Mise en place d'un temps d'échange en fin de championnat pour les animateurs qui le souhaitent. Les juges et la co-présidence se tiennent à disposition dans une salle à part, pour échanger sur le commentaire, dans un souhait et une volonté de progression. Il ne s'agit pas d'un lieu de réclamation. Seul l'animateur pourra échanger, les danseurs et accompagnateurs ne pourront assister à cette discussion. Ce temps de discussion ne pourra pas faire l'objet de la revue des notes ou du classement.